

***Problématique de la relance d'un développement durable et equitable
liés au climat d'Investissement Direct Etranger en Algérie***

***Problématique de la relance d'un développement durable et equitable
liés au climat d'Investissement Direct Etranger en Algérie***

Etat Des Lieux

Mlle Haid Zahia

Mlle Abdelmalek Fatima Zahra

Dr. MOKHEFI Amine

Doctorante en 4eme année - Spécialité Finance internationale

Maitre de conférences

Université de Tlemcen

Université de Tlemcen

Université de Mostaganem

Résumé

L'objet du travail présenté ici est d'essayer de situer la question des (IDE) en Algérie et exposer le climat de l'investissement durant les dernières années en relation avec les transformations ayant affecté le système politico-économique et leurs effets récents sur l'attractivité des IDE.

Ensuite nous essayerons de porter réponse à l'incapacité de l'Algérie à profiter des avantages de sa proximité géographique avec l'Europe et attirer davantage de capitaux.

Mots clés : IDE, la politique d'attractivité, la politique économique, climat d'investissement.

الملخص:

إن الهدف من هذا العمل هو محاولة لفهم وضع الاستثمارات الأجنبية المباشرة (FDI) في الجزائر وتقييم مناخ الاستثمار في السنوات الأخيرة فيما يتعلق بالتحويلات التي أثرت على النظام السياسي والاقتصادي وآثارها الأخيرة على جاذبية الاستثمارات الأجنبية المباشرة.

كما سنحاول الإجابة على عدم قدرة الجزائر من الاستفادة من قربها الجغرافي من أوروبا وجذب المزيد من رؤوس الأموال الأجنبية على الرغم من احتياطاتها خارج قطاع النفط والغاز والاتصالات.

الكلمات الدالة: الاستثمار الأجنبي المباشر، سياسة الجاذبية، السياسة الاقتصادية، ومناخ الاستثمار.

Problématique de la relance d'un développement durable et équitable liés au climat d'Investissement Direct Etranger en Algérie

Introduction

Aujourd'hui, l'un des sujets les plus débattus par les économistes est celui de la mondialisation, sa notion, son origine, et surtout sa responsabilité en matière des nouveaux enjeux. Les Investissement Directs Etranger (IDE) sont l'un de ces enjeux. Ils occupent actuellement une importante place à cause des effets bénéfiques qu'ils engendrent aux lieux d'implantation, puisqu'ils améliorent la performance économique des pays d'accueil, rétablissent son équilibre financier et augmentent sa compétitivité internationale. Les IDE peuvent, non seulement, participer au développement économique et humain d'un pays, en apportant les fonds nécessaires pour financer une partie des investissements intérieurs, mais aussi ils constituent un moyen de transfert de la technologie industrielle et du savoir-faire commercial.

L'investissement direct étranger (IDE) est au centre de la problématique de développement. Il occupe désormais une place de choix dans la plupart des pays du monde du fait de la convergence de deux préoccupations: celle des entreprises cherchant à s'internationaliser et celle des gouvernements qui cherchent à attirer de plus en plus de capitaux.

De même pour les multinationales qui utilisent les stratégies de l'IDE pour pénétrer les marchés étrangers. Bien que l'IDE ne soit pas une nouvelle stratégie, son utilisation s'était accrue depuis les années 1980.

L'importance des IDE trouve sa justification dans leur capacité à enrichir les externalités nationales offertes aux entreprises domestiques, dans leur contribution à l'amélioration de la production domestique et aussi dans les effets d'entraînement qu'ils exercent sur l'ensemble de l'économie et par conséquent sur la croissance économique du pays en général. Les investissements directs étrangers permettent de créer des emplois, d'améliorer la productivité, d'opérer des transferts de compétences et de technologies, d'accroître les exportations et de contribuer au développement économique à long terme des pays en développement. Plus que jamais, quel que soit leur niveau de développement, les pays s'efforcent de tirer parti des IDE pour se développer.

L'objet du travail présenté ici est d'essayer de situer la question des (IDE) en Algérie et **exposer** le climat de l'investissement durant les dernières années en relation avec les transformations ayant affecté le système politico-économique et leurs effets récents sur l'attractivité des IDE».

Ce travail est organisé comme suit : la première partie, présente un aperçu sur les IDE. Ensuite, une deuxième partie pour affiner notre connaissance sur le cadre et la nature des investissements directs étrangers en Algérie. Enfin, la troisième partie présente les atouts et les principaux obstacles qui limitent le flux des investissements étrangers vers l'Algérie.

Problématique de la relance d'un développement durable et équitable liés au climat d'Investissement Direct Etranger en Algérie

I. Aperçu sur les IDE

1. Qu'est ce que l'IDE (investissement direct étranger) ?

L'IDE est une notion fortement évolutive. Sa définition diffère selon la nature de la source qui l'apprécie. Selon Tersen et Briscout (1996) : « la difficulté essentielle que pose l'IDE est qu'il s'agit d'un phénomène tellement complexe qu'il est difficile d'en appréhender toutes les facettes, mais qu'il est dangereux de chercher à isoler une seule. »ⁱ

Jacquemont, définit l'IDE comme « l'emploi des ressources financières qu'un pays fait à l'étranger ».

Nous retenons deux définitions officielles de l'IDE, celles du FMI et de l'OCDE :

Les IDE sont définis par le manuel de la balance des paiements du FMI (5e édition), comme : « l'investissement direct à l'étranger (IDE) est l'action d'un investisseur, basé dans un pays donné (pays d'origine), qui acquiert un intérêt d'au moins 10 % dans une entreprise résidant dans un autre pays ».ⁱⁱ

Au début des années quatre-vingt, l'OCDE (1983)ⁱⁱⁱ a défini l'IDE de la manière suivante : « Toute personne physique, toute personne publique ou privée ayant ou non la personnalité morale, tout gouvernement, tout groupe de personnes physiques liées entre elles est un Investisseur Direct Etranger s'il possède lui-même une entreprise d'investissement direct, c'est-à-dire une filiale, une société affiliée ou une succursale faisant des opérations dans un pays autre que le ou les pays de résidence de l'investisseur ou des investisseurs directs.

2. Qu'est ce que les FMN ?

Michalet, 1985 « définit la FMN (firme multinationale) comme étant « une entreprise (ou un groupe), le plus souvent de grande taille, qui, à partir d'une base nationale, a implanté à l'étranger plusieurs filiales dans plusieurs pays, avec une stratégie et une organisation conçues à l'échelle mondiale ».

Le français Maurice BYE définit la FMN en 1953 « Les Grandes Unités Interterritoriales » comme « Un ensemble intégré des organisations de production contrôlées en divers territoires, par un centre unique de décision »^{iv}.

Muchielli (1985), considère comme multinationale « toute entreprise possédant au moins une unité de production à l'étranger »^v cette unité de production est sa filiale par conséquent, la logique de productivité prime sur une logique dimensionnelle.

Michallet (1985), propose une définition plus englobant et dynamique selon laquelle, « la FMN et une entreprise ou un groupe le plus souvent de grande taille, qui à partir d'une base nationale, a implanté à l'étranger plusieurs filiales dans un plusieurs pays, avec une stratégie et une organisation conçue à l'échelle mondiale »^{vi}

De manière plus large, une firme multinationale pourrait se définir, comme une firme possédant ou contrôlant des entreprises implantées dans plusieurs pays et en mesure d'élaborer

Problématique de la relance d'un développement durable et équitable liés au climat d'Investissement Direct Etranger en Algérie

une stratégie qui s'appuie sur les différences socio-économiques de ces pays^{vii}. De ces définitions, nous déduisons que les FMN élaborent des plans stratégiques à moyen et long terme et les définissent à l'échelle mondiale en vue d'optimiser les avantages liés à leur mobilité et à la diversité des pays potentiels à l'implantation.^{viii}

II. Tendances globales des investissements directs étrangers en Algérie

L'Algérie se distingue au moins par deux caractéristiques, à savoir ses importantes réserves pétrolières et gazières et son ambitieux programme de privatisation. Toutefois, quelques handicaps frappent toujours l'économie comme la faiblesse des investissements notamment étrangers. Ce handicap persiste, même si depuis 1988, de nombreuses réformes ont été entreprises comme la stabilisation du cadre Macroéconomique, la privatisation de nombreuses entreprises, la réforme du code des investissements et de la douane, la réduction du stock de la dette extérieure et des déficits budgétaires. La croissance économique quant à elle peine à s'affranchir de la pluviométrie et du prix du baril de pétrole. Cependant, en regard des contraintes structurelles qui caractérisent encore l'économie nationale, dont surtout celles liées au secteur bancaire, le commerce continue à être considéré par les milieux d'affaires comme étant un créneau favorable, et ce à la défaveur de l'investissement.

1. l'évolution des IDE en Algérie

Les investissements étrangers en Algérie ont suivi une évolution contrastée, Deux grandes périodes caractérisent l'évolution des IDE en Algérie : de 1970 à 1994 d'une part et depuis 1995 d'autre part.

✓ La première période (1970-1994) reflète l'importance des IDE dans le secteur des hydrocarbures, suite à la décision prise par l'Algérie en 1971 d'ouvrir cette industrie aux capitaux étrangers ; Ceux-ci ont été massivement investis dans le raffinage, l'exploration, la production et le transport du pétrole et du gaz naturel.

L'attractivité de ce secteur s'est accrue suite aux chocs et contrechocs pétroliers des années 70 et 80. L'augmentation du prix du pétrole et l'interdiction faite aux grands groupes pétroliers de posséder des champs pétroliers ont rendu d'autant plus intéressants les investissements dans les infrastructures pétrolières et gazières et permis par la même occasion de pallier le manque de ressources financières nécessaires pour l'entretien et la mise à niveau de celles-ci. Néanmoins, avant 1992, l'Algérie n'autorisait pas les sociétés étrangères à produire directement pour leur propre compte ; Elles pouvaient cependant bénéficier de contrats de partage de production ou autres contrats de prestation de service avec la Sonatrach. Cependant, la décennie 80 est caractérisée par une quasi-absence d'IDE. Les divers gouvernements de cette période, réticents à toute intervention étrangère, ont en outre remis en cause le plan VALYD (valorisation des hydrocarbures) qui prévoyait un programme ambitieux d'investissements. Cette remise en cause a conduit à un quasi-arrêt des investissements, car les nouveaux IDE dans le secteur des hydrocarbures, sans être formellement interdits, n'ont pas été suffisamment encouragés.

Problématique de la relance d'un développement durable et équitable liés au climat d'Investissement Direct Etranger en Algérie

✓ La deuxième période (*à partir de 1995*) est marquée par le premier accord de rééchelonnement de la dette en 1994 : des efforts considérables ont alors été entrepris pour améliorer le climat des affaires dans le cadre du programme d'ajustement structurel. Les IDE ont connu une expansion non négligeable, à la suite des signaux positifs envoyés et par les autorités algériennes (*l'amélioration du climat de l'investissement*) et par les marchés internationaux des hydrocarbures (*Augmentation de la production suite à l'explosion de la demande notamment à la suite de l'apparition du géant chinois sur la scène internationale parmi les plus grands consommateurs de l'énergie*) malgré leur concentration dans un nombre limité de secteurs les plus prometteurs. Cet essor est dû essentiellement aux opérations de privatisation, d'ouverture de la production et certaines activités en amont et en aval des activités pétrolières et gazières au capital étranger. Cela signifie que l'afflux des IDE est dû non pas à l'attraction du pays mais à l'attraction de certaines opérations seulement.

Ainsi l'Algérie attire des flux croissants d'IDE ces dernières années, mais le stock reste faible (voir le tableau 1) bien que cette dernière ait fait partie en 2014 des dix premiers pays d'Afrique en termes de réception d'IDE. Cependant, la série de mesures protectionnistes prises par le gouvernement algérien, dont la nouvelle réglementation relative aux IDE imposant une participation majoritaire algérienne de 51%, est un facteur décourageant les IDE^{ix}. De même, la corruption, les lourdeurs bureaucratiques, la faiblesse du secteur financier et l'insécurité juridique relative aux droits de propriété intellectuelle sont des freins à l'investissement. Officiellement, le gouvernement demeure engagé dans la libéralisation économique et continue à rechercher l'investissement étranger dans les secteurs économiques (tels que les infrastructures, les télécommunications, le marché bancaire, etc.). On peut également noter une réorientation des IDE sur le marché domestique à travers la multiplication des projets de développement des transports et des infrastructures

Tableaux n°01 : l'investissement Direct Etranger (IDE) En Algérie

Année	2011	2012	2013	2014	2015
Flux d'IDE entrants (millions USD)	5712	4841	6612	1488	4001
Stocks d'IDE (millions USD)	21.781	23.607	25.298	26.786	/
Nombre d'investissement greenfield***	13	18	16	13	/
IDE entrants (en % de la FBCF**)	4.0	4,7	3,7	2,1	/
Stock d'IDE (en % du PIB)	11.7	11,4	12,1	12,5	/

Source : CNUCED 2015

Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

Problématique de la relance d'un développement durable et équitable liés au climat d'Investissement Direct Etranger en Algérie

Ces dernières années, l'investissement direct étranger est considéré comme un facteur clé pour le développement économique en Algérie.

Selon le rapport sur les IDE internationaux de la CNUCED publié en janvier 2016, l'Afrique a connu une baisse des flux d'IDE en 2015, essentiellement à cause de la baisse des cours des matières premières.

En Algérie, une nette baisse des investissements européens et un regain d'intérêt des Investisseurs du Golfe apparaissent ces dernières années. On peut également noter une réorientation des IDE sur le marché domestique à travers la multiplication des projets de développement des transports et des infrastructures. Riche en ressources naturelles et stable économiquement, l'Algérie attirait ces dernières années des flux croissants d'IDE, leur stock restant faible.

Les autorités tentent d'améliorer le climat des affaires, qui reste perfectible. Ainsi, l'Algérie a été classée 163ème sur 189 pays dans le classement Doing Business 2016 de la Banque mondiale, perdant deux places par rapport à 2014. Les investisseurs sont plus prudents depuis la sanglante prise d'otage d'In Amenas en 2013.

Le développement des gisements d'hydrocarbures restants nécessitera des afflux d'IDE conséquents dans les années prochaines. En outre, la construction d'un complexe sidérurgique a commencé début 2015, le Qatar possédant 49% du capital du projet estimé à 2 milliards EUR. Total devrait également investir environ 168 millions EUR pour une usine de lubrifiants, dont l'entrée en production est prévue pour début 2017.^x

Tableau n° 02: Les Flux D'ide Par Pays

Les pays investisseurs	en %
Koweït	23,0
Espagne	17,0
Egypte	17,0
États-Unis	13,0
France	7,0
Arabie Saoudite	6,0
Chine	4,0

Source: Agence nationale de développement de l'investissement - 2016.

Tableau n° 03: Les Flux D'ide Par Secteurs D'activité

Les secteurs investis	en %
Industrie	68,8
BTP	8,9
Transport	8,0
Tourisme	5,0
Services	4,8
Télécommunications	2,6

Source: Agence nationale de développement de l'investissement - 2016.

Problématique de la relance d'un développement durable et équitable liés au climat d'Investissement Direct Etranger en Algérie

III. Le Climat d'investissement direct étranger en Algérie

L'Algérie dispose d'un potentiel important en termes d'investissement directs étrangers, en raison de la taille de son marché, de la très jeune population et de la situation macroéconomique qui s'est améliorée ces dernières années, de l'abondance des ressources naturelles et de la proximité des marchés d'exportation. Cependant, des problèmes structurels hérités de l'ancien système économique, subsistent et ralentissent les flux entrants d'IDE. En plus l'économie algérienne est trop dépendante du pétrole et des détails de ces différents points sont donnés dans ce qui suit :

1. Les atouts de l'Algérie en matière d'investissements directs étrangers

L'Algérie dispose de plusieurs atouts pour attirer les investisseurs étrangers dont les principaux sont les suivants :

1) **Des équilibres macroéconomiques au vert** : C'est dans ce nouveau contexte économique en nette amélioration, caractérisé par des finances publiques saines, des équilibres macroéconomiques retrouvés, un ratio d'endettement favorable et une volonté forte de transformation du système économique, que les derniers investissements étrangers se sont réalisés en Algérie.

✓ **Produit intérieur brut (PIB)** : Le PIB mesure en parité de pouvoir d'achat, ou par habitant en dollars courants, augmente de manière significative depuis 2003. en 2008 et 2009, il a baissé en raison des effets de la crise financière qui a impacté négativement la demande et les prix des hydrocarbures. Concernant la période 2011-2014, une croissance significative du PIB soutenue essentiellement par les revenus des hydrocarbures ainsi que les investissements publics.^{xi}

✓ En 2015 ; il a baissé en raison de l'impact négatif sur la baisse des prix des hydrocarbures.

Tableau n° 04: Produit intérieur brut (PIB)

Année	2011	2012	2013	2014	2015*
PIB en milliards USD	198.7	209.3	209.7	213.52	175.08*

Source : Guide Investir en Algérie / EDITION 2016.KPMG ALGERIE

Répartition des PIB hors hydrocarbure : 70 % pour le secteur privé et 30 % pour le secteur Public.

✓ En matière de croissance: L'Algérie continue de profiter du dynamisme des marchés pétroliers mondiaux. Sa performance est solide, affichant une forte croissance et des excédents budgétaires et extérieurs importants.

Problématique de la relance d'un développement durable et équitable liés au climat d'Investissement Direct Etranger en Algérie

Le taux de croissance du PIB réel de l'Algérie est passé de 3 % par année en 2000 à 6% en 2003, essentiellement sous l'effet d'une politique budgétaire expansionniste et de l'augmentation de la production des hydrocarbures. La hausse des cours du pétrole a permis à l'Algérie de renforcer encore plus sa position extérieure^{xii}.

La croissance globale de l'économie algérienne reste constante malgré que le taux de croissance de 4 % du PIB observé en 2014, enregistre une légère baisse en 2015.^{xiii}

Tableau n° 05: Le taux de croissance

Année	2011	2012	2013	2014	2015*
Taux de croissance	2.4	3.3	2.8	4	3.9

Source : Guide Investir en Algérie / EDITION 2016.KPMG ALGERIE

L'inflation : l'inflation reste modérée, mais croissante, durant les derniers années, l'inflation a décliné, passant 5.7% en 2009 à 3.9% en 2010^{xiv}. elle a ensuite augmenté en raison des augmentations de salaires rétroactifs et de son impact notamment sur les prix des produits alimentaires frais pour atteindre 5.5% durant le 2eme semestre 2011. L'année 2012 a connue une forte hausse du taux d'inflation, cette progression importante est encore due à la forte augmentation de plus de 21 % des prix des produits agricoles frais. Ce taux a baissé en 2015 pour se situer entre 4 et 5 % selon la banque d'Algérie suite notamment au gel des augmentations salariales.

Tableau n° 6: L'inflation

Année	2011	2012	2013	2014	*2015
Taux d'inflation en %	4.5	8.9	3.3	2.9	4.2

Source : Guide Investir en Algérie / EDITION 2016.KPMG ALGERIE

Les réserves représentent cependant toujours plus de trois années d'importations de biens et services.

Tableau n° 07: Les réserves de change

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014
réserves de change (milliards USD)	162.2	181.5	193.4	204.9	216.6	180
réserves de change en% de PIB	108%	101%	96%	99%	101%	84.3 %

Source : Guide Investir en Algérie / EDITION 2016.KPMG ALGERIE

**Problématique de la relance d'un développement durable et équitable
liés au climat d'Investissement Direct Etranger en Algérie**

✓ **Volume global des échanges : Importation exportation**

Les exportations des hydrocarbures demeurent la source la plus importante de revenu de l'économie algérienne, couvrant ainsi toutes les importations du pays.

Les importations ont augmenté de manière significative depuis le lancement du programme quinquennal 2005-2009 et continueront à croître à court terme.

Tableau n° 08: Volume global des échanges : Importation exportation

Volume global des échanges : Année	2012	2013	2014	Sep 2015
Importation en (milliards USD)	46.8	55.03	58.58	51.50
exportation en (milliards USD)	73.9	64.98	62.88	37.78

Source : douanes Algériennes

2) **Proximité géographique des marchés potentiels** : Par rapport à ses voisins du Maghreb, l'Algérie bénéficie auprès des entreprises intéressées par la région d'un marché plus étendu, car l'accès et la taille du marché intérieur sont des facteurs décisifs dans la prise de décision d'investir sur place. Les entreprises installées en Algérie jugent la taille du marché intérieur encore plus importante qu'elles ne le pensaient avant leur installation.^{xv}

La position de l'Algérie est stratégique pour la mise en valeur de son potentiel d'investissement. En effet, l'Algérie est à l'interface de l'Europe, de l'Afrique et des pays arabes, ce qui peut favoriser les investissements étrangers orientés vers l'exportation. De plus, son positionnement géographique lui permettra d'attirer avantageusement plus d'accords de partenariat avec L'UE dans le but de concevoir une zone de libre-échange.

3) **La libéralisation et les réformes de l'économie** : Les bons résultats enregistrés récemment par l'Algérie, en ce qui concerne les flux entrants D'IDE, confirment une sensible amélioration de l'environnement économique national, et ces grâce aux efforts et aux réformes structurelles engagés par le gouvernement algérien à partir des années 90, tendant à assurer la stabilisation macroéconomique et la libéralisation du commerce extérieur. Dans ce contexte, l'ordonnance 2001^{xvi} et la création de L'ANDI ont été des étapes décisives dans l'amélioration du cadre de l'investissement en Algérie. La réforme bancaire et la structuration du tissu industriel font partie des priorités des autorités ainsi que la mise en place d'un plan de soutien à la relance économique d'une enveloppe de 525 milliards de Da soit 7milliards de dollars dans une période de 4ans.^{xvii}

4) **Abondance des ressources humaines et flexibilité du marché du travail** : Même si la formation de la main d'œuvre s'est significativement améliorée ces dernières années, elle reste encore inadaptée aux besoins actuels du marché du travail ; La liberté d'emploi a été reconnue et les employeurs peuvent conclure directement un contrat de travail avec les travailleurs. D'ailleurs, le cout relativement bas du travail peut contribuer à l'augmentation de sa compétitivité et son attractivité pour les investisseurs étrangers. Néanmoins, deux

Problématique de la relance d'un développement durable et équitable liés au climat d'Investissement Direct Etranger en Algérie

facteurs limitent cette liberté de manœuvre : le salaire de base, qui résulte de la classification professionnelle du salaire déterminé par la convention collective applicable à l'employeur.

5) **Disponibilité des ressources naturelles** : La disponibilité des ressources naturelle représente un atout majeur pour l'économie national. En effet, les richesses naturelles de l'Algérie en pétrole et en gaz naturel sont remarquables, elle est le troisième fournisseur de gaz naturel de l'union européenne et le quatrième fournisseur énergétique^{xviii}. L'Algérie aussi occupe les 158 places en production de pétrole et le deuxième en son exportation ; pour cela le secteur énergétique représente un élément d'attraction pour les investisseurs étrangers.

Disponibilité de richesses naturelles importantes:^{xix}

- 18^{ème} producteur de pétrole ;
- 12^{ème} exportateur de pétrole ;
- 15^{ème} place en matière de réserves mondiales pétrolières prouvées ;
- 5^{ème} producteur et 3^{ème} exportateur de gaz ;
- 3^{ème} fournisseur de l'Union Européenne en gaz nature ;
- 7^{ème} place dans le monde en matière de ressources prouvées en gaz ;
- 4^{ème} fournisseur énergétique total de l'Union Européenne ;
- 4^{ème} puissance économique dans le Monde arabe selon l'Organisation arabe de garantie des investissements ;
- 2^{ème} plus gros détenteur de réserves officielles de change après l'Arabie saoudite ;
- 3^{ème} plus gros détenteur de réserves d'or dans la région MENA, après l'Arabie saoudite et le Liban ;
- Le moins endetté des 20 pays de la région MENA ;
- Potentiel solaire : - 3 000 heures d'ensoleillement par an ;
- Autres richesses minières : phosphate, zinc, fer, or, uranium, tungstène, kaolin, silicium ...etc.

6) **L'intégration économique régionale (UMAUE) et mondiale (OMC)** : Les opportunités d'exportation en Algérie ont connues une nette amélioration grâce à l'intégration régionale au sien de l'union maghrébin arabe (UMA) qui comprend l'Algérie, la Tunisie, la Libye, le Maroc et la Mauritanie. Cependant, cette intégration subie des ralentissements lors de ces dernières années. L'adhésion du pays à L'OMC détermine l'intégration progressive de l'économie nationale a la concurrence étrangère ce qui participe à l'amélioration progressive de la compétitivité et de l'efficacité du secteur privé locale.

2. Les obstacles des investissements directs étrangers (IDE) en Algérie

Malgré le potentiel de l'Algérie en matière d'investissements directs étrangers , et malgré les efforts considérables qui ont été menés en vue de traduire dans la réalité juridique le régime favorable à l'égard de l'IDE, malgré cette forte volonté politique, de nombreux obstacles à l'investissement subsistent et sont de nature à décourager les IDE désireux de venir s'implanter en Algérie. Donc Malgré les atouts, des obstacles aux IDE subsistent :

1) **Problème de gouvernance et ralentissement dans la mise en place des réformes économiques** : L'Algérie a subi lors de ces dernières décennies une transition d'un system économique centralisé vers l'économie de marche, ce qui a obligé le gouvernement algérien à

Problématique de la relance d'un développement durable et équitable liés au climat d'Investissement Direct Etranger en Algérie

s'engager dans une série de réformes de l'économie nationale ; Mais l'héritage d'une économie centralisée et planifiée, ou le secteur public assumait un rôle important, est toujours visible et le programme de privatisation a subi un fort ralentissement. Par ailleurs, l'infrastructure et certaines industries restent toujours dominées par le secteur public de même que le secteur financier ou la part majeure du marché appartient aux banques publiques. Aussi, l'image négative de l'administration publique (bureaucratie)^{xx} et le ralentissement qu'a subi la mise en place des réformes structurelles ont affecté négativement la perception des investisseurs étrangers qui cherchent toujours la disponibilité des facteurs qui aident directement à un déroulement normal des activités de l'entreprise.

2) Mauvaises images et un déficit de communication (l'Algérie souffre d'un déficit d'image et de communication à l'étranger): La méconnaissance du milieu des affaires étranger, des nouvelles réglementations adoptées en vue de la libéralisation de l'économie nationale, une faible communication sur les réformes et par conséquent une mauvaise application des nouvelles règles et procédures affectent négativement et considérablement l'image que reflète l'Algérie à l'extérieur, influant ainsi sur l'attractivité du pays aux investisseurs étranger.

Plusieurs entités sont chargées des activités liées aux investissements étrangers directs, à savoir le Ministère de la participation et de la promotion de l'investissement (MDPPI), le Conseil national de l'investissement (CNI)^{xxi} et l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI)^{xxii} placée sous l'autorité directe du chef du Gouvernement. Cependant, et selon la CNUCED, aucun de ces organismes n'est chargé exclusivement de l'investissement étranger direct. Les bons résultats en termes de flux d'IDE enregistrés lors des deux dernières années ne doivent pas masquer le problème du chevauchement des attributions de ces organismes, chevauchement qui contribue à renforcer l'idée chez les opérateurs privés étrangers d'un manque de clarté et de vision globale dans la politique de l'investissement mise en place par les autorités algériennes.^{xxiii}

Ce déficit d'image et de communication caractérise actuellement l'Algérie auprès des investisseurs privés étrangers. En particulier, le poids de l'État dans l'économie et le climat général des affaires sont perçus comme peu favorables à la création de richesse et donc à l'attraction d'IDE. De plus, les réformes achevées n'ont pas été présentées de manière claire aux investisseurs privés potentiels. À ce sujet, le pays devrait mettre en place des mesures concrètes afin de combler cette lacune et garantir l'application concrète des règles et lois existantes.

Selon Abdellatif Benachenhou, l'ancien ministre des finances, l'information des investisseurs intéressés par l'Algérie sur le climat des affaires dans le pays passe en premier lieu par le "bouche à oreille", et les premiers installés constituent la source principale d'information, bien avant les institutions nationales et les chancelleries^{xxiv}.

Les autorités algériennes doivent donc œuvrer pour améliorer l'image de marque du pays et informer convenablement les investisseurs sur les avantages qu'il pourrait tirer en investissant en Algérie. Elle doivent donc :

- ✓ Simplifier les relations entre les organismes étatiques chargés de l'IDE et renforcer la coordination en déterminant clairement la fonction de chaque organisme ;

Problématique de la relance d'un développement durable et équitable liés au climat d'Investissement Direct Etranger en Algérie

- ✓ Assurer une meilleure formation du personnel de l'ANDI et des diplomates en poste à l'étranger ;
- ✓ Mettre en place une stratégie de promotion de l'investissement à travers l'ANDI. Il est cependant nécessaire de faire auparavant un audit de l'Agence afin qu'elle puisse répondre aux critères internationaux de promotion des IDE. Ainsi, l'ANDI pourrait organiser une campagne internationale de marketing portant sur le potentiel d'investissement en s'appuyant sur le corps diplomatique en poste à l'étranger, celui-ci pouvant jouer un rôle actif en termes de techniques de ciblage des investisseurs ;
- ✓ Élaborer une politique de promotion de l'investissement et de communication portant sur les réformes les plus importantes réalisées par l'Algérie auprès de la communauté internationale des affaires, par la mise en ligne de textes législatifs en plusieurs langues.

3) **Difficulté d'accès au foncier industriel** : Le foncier est le plus important obstacle à la création et au développement d'un secteur privé national et étranger dynamique en Algérie. L'accès au foncier industriel est compliqué à cause de l'indisponibilité des terrains et des manœuvres spéculatives. Par ailleurs, la méconnaissance de la part de l'administration publique de la disponibilité et de la viabilité des terrains est perçue par les investisseurs potentiels comme étant un obstacle à tout investissement. Cependant, les actifs résiduels (terrains bâtis ou non bâtis à vocation industrielle) récupérés de la dissolution d'entreprise publiques ouvriront quelque possibilités par le biais de L'ANDI et du ministère des finances (vente et accord de concessions).

4) **Un secteur informel important et corruption grandissante** : Le secteur informel joue un rôle important dans l'économie nationale. En plus, parmi les obstacles régulièrement dénoncés par les opérateurs économiques, la corruption et le manque de transparence des procédures administratives qui demeurent des problèmes structurels en Algérie.

5) **Les retards dans les infrastructures** : La chaîne portuaire qui traite la quasi-totalité des marchandises importées en Algérie souffre encore de graves dysfonctionnements malgré des progrès récents. La coordination entre les différents acteurs notamment les autorités portuaires, les transitaires, les douaniers, les importateurs et les armateurs, semble être inefficace. En plus, selon les entretiens menés par la CNUCED, de nombreux retards dans les infrastructures se sont révélés être des freins à l'investissement étranger : ports maritimes, aéroports de niveau international, réseaux ferroviaires, distribution de l'électricité et du gaz, accès aux télécommunications.

6) **Un système judiciaire inefficace** : Malgré les réformes du système judiciaire, les procédures demeurent lentes et inefficaces. De plus, la bureaucratie et le manque de confiance dans le système judiciaire, en particulier quant au règlement des litiges commerciaux, sont perçus par les opérateurs étrangers comme des obstacles aux investissements en Algérie.

7) **Réformes du secteur bancaire: un bilan mitigé**: Une étude, réalisée par des experts de l'UE montre que si l'Algérie possède des atouts certains pour attirer les IDE (taille de marché, énergie, coût de la main d'œuvre dont la qualification devait être améliorée cependant), l'état du système bancaire notamment constitue le premier obstacle majeur à l'IDE, il est classé bien avant la sécurité du pays et la lourdeur des procédures douanières et administratives^{xxv}.

Problématique de la relance d'un développement durable et équitable liés au climat d'Investissement Direct Etranger en Algérie

Selon le rapport de la CNUCED portant sur l'examen de la politique de l'investissement en Algérie^{xxvi}, le secteur bancaire a connu des mutations, mais reste marqué par des archaïsmes à la fois dans les méthodes de gestion et dans la gamme des produits offerts aux opérateurs économiques. Pendant longtemps orientées quasi exclusivement vers le secteur public, les banques publiques se tournent de plus en plus vers les investisseurs privés. La réforme de 1990 dite «loi sur la monnaie et le crédit» a constitué le socle sur lequel reposent les tendances réformatrices du secteur bancaire. Ainsi, de nouveaux agréments et autorisations d'exercice ont été accordés à plus d'une dizaine de banques privées nationales ou étrangères. Cette ouverture a permis l'émergence d'une concurrence entre les banques, mais le secteur public reste dominant à la fois par le volume des engagements, la densité du réseau et le niveau de risques. Les banques privées restent prudentes et prennent peu d'engagements : en effet, elles sont encore peu nombreuses et la présence des banques étrangères reste limitée. Cependant, les autorités publiques ont encore de grands efforts à faire pour mettre à niveau un système bancaire qui demeure archaïque et fragile.

8) Un coût élevé de la pratique des affaires: Les carences dans le climat des affaires en Algérie pourraient nuire au processus par lequel le secteur privé remplacera l'État en tant que moteur de la création d'emplois. Les autorités ont adopté plusieurs réformes structurelles importantes visant le pouvoir judiciaire, le secteur de l'énergie, le secteur financier et l'administration des impôts, toutes ayant pour objet d'améliorer le climat des affaires. Toutefois, ces réformes ne réduiront pas rapidement les coûts des entreprises en Algérie. Un grand nombre d'entreprises ont participé à l'enquête d'évaluation du climat d'investissement de l'Algérie effectuée par la Banque mondiale. Par rapport aux 17^{xxvii} autres pays concurrents pour lesquels des données sont disponibles, l'échantillon des entreprises ayant servi pour l'enquête en Algérie comportait la plus forte proportion d'entreprises étrangères et la deuxième plus importante proportion de petites entreprises. Ces données accroissent l'utilité de l'enquête sur le climat des investissements comme instrument pour comprendre le climat des affaires auquel font face les PME algériennes exposées à la concurrence internationale. Selon cette enquête^{xxviii}, l'attractivité de l'Algérie comme lieu d'exercice d'une activité d'entreprise est inférieure à celle de tous ses pays concurrents. La Bulgarie figure à l'avant-dernière place sur la liste relative à l'attractivité. Il convient de signaler d'environ la moitié des PME ayant participé à l'enquête en Algérie ont déclaré que les impositions constituaient un obstacle important ou très sérieux au fonctionnement des entreprises, alors que seulement 20 % des grandes entreprises se sont dites du même avis.

Selon l'enquête de la banque mondiale, les écarts les plus importants entre l'Algérie et les pays concurrents concernent le paiement des impôts, les services financiers: l'obtention de crédit et l'exécution des contrats enregistrement de la propriété.

En matière de fiscalité: Des 19 pays comparés dans le cadre de cette enquête, l'Algérie a la deuxième pression fiscale la plus élevée, derrière l'Albanie. L'impôt total algérien est déterminé surtout par son taux maximum d'impôt sur les bénéfices des sociétés (30 %), sa taxe professionnelle (2 % des ventes), et son taux standard de TVA (17 %). Le nombre de paiements de taxes que les PME doivent effectuer chaque année est également plus élevé en Algérie que dans tous les autres pays concurrents.

**Problématique de la relance d'un développement durable et équitable
liés au climat d'Investissement Direct Etranger en Algérie**

**Tableau n° 08 : Montre que l'entreprise algérienne subit une pression fiscale
(taux d'imposition globale en pourcentage des bénéfices) élevée**

L'impôt sur les bénéfices (% des profits)	ALGERIE	REGION	OCDE
	9.9	16.7	20.7
Impôt et charges sociales	29.6	18.7	23.7
Autres taxes (% des profits)	36.9	5.5	3.5
Taux d'imposition globale	76.4	40.8	47.8

Source : Abdelmadjid bouzidi. "Climat des affaires en Algérie : aucune amélioration". Le soir d'Algérie. 19/11/2007. p24

Tableau n° 09 : Analyse des atouts et des faiblesses du potentiel d'investissement en Algérie

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Abondance des ressources naturelles ; - Position géostratégique pour la mise en valeur de son potentiel d'investissement ; - Accord de partenariat avec l'union européenne pour la création d'une zone de libre échange pour 2015 ; - Future adhésion à l'OMC ; - Rétablissement des équilibres macroéconomiques depuis 1995 ; - Volonté politique réformatrice clairement affichée ; - Marché potentiel de plus de 32 millions de consommateurs ; - Main d'œuvre abondante, jeune et formée ; - Les grands chantiers en matière d'infrastructures connaissent une avancée indéniable surtout en matière de transport: Autoroute Est-Ouest, aéroport d'Alger, Métro d'Alger... 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un secteur informel important ; - Faiblesse dans la mise en œuvre des réformes en gagée durant les années 80 ; - Difficultés d'accès au foncier - Lourdeur bureaucratique dans l'administration publique ; - Lenteur dans la réforme du secteur bancaire et financier ; - Retards dans la réforme de la justice ; - Marché caractérisé par une contrefaçon importante ; - Mutations difficiles dans le secteur des douanes malgré les nouvelles exigences internationales ; - Lenteur dans les déréglementations ; - Difficultés d'accès au financement des PME-PMI ; - Difficultés structurelles de l'économie

Source : Abdelmadjid bouzidi. "Climat des affaires en Algérie : aucune amélioration". Le soir d'Algérie. 19/11/2007. p24

Tableau n° 09 : les opportunités et menaces du potentiel d'investissement en Algérie

**Problématique de la relance d'un développement durable et équitable
liés au climat d'Investissement Direct Etranger en Algérie**

Opportunités	Menaces
Hydrocarbures et énergie	Lenteur des dérèglementations
Infrastructures des NTIC (IPS, E- banking, Satellite, Wireless...)	Lenteur bureaucratique de l'administration publique
Mines	Retard dans la mise à niveau des fonctionnaires de l'administration publique
Agroalimentaire Privatisation d'Algérie Télécom en 2003 Troisième licence GSM	Faible taux de pénétration des NTIC qui limite le développement du secteur dans son ensemble
Tourisme	Fuite des cerveaux
Électronique Parc technologique de Sidi-Abdallah Pêche	Mise à niveau des politiques nationales et vis-à-vis des obligations internationales de l'Algérie
Future adhésion à l'OMC	Manque de coordination entre les politiques nationales
Zone de libre-échange avec l'UE prévue en 2010	Chevauchement des fonctions des institutions chargées de l'investissement

Source : Abdelmadjid bouzidi. "Climat des affaires en Algérie : aucune amélioration". Le soir d'Algérie. 19/11/2007. p24

L'Algérie a entrepris une politique de réformes structurelles, qui a permis le rétablissement des équilibres macro-économiques et la libéralisation de l'économie dans la perspective d'améliorer les performances en termes de croissance du PIB, du développement du secteur privé, et l'accroissement des flux entrants d'IDE^{xxxix}.

Dès le début des années 90, le Gouvernement algérien a engagé une série de réformes à la fois structurelles et institutionnelles, visant à rétablir et stabiliser les équilibres macroéconomiques et financiers et organiser la libéralisation de l'économie, en commençant par la levée du monopole sur le commerce extérieur. Ces changements ont permis l'émergence et le développement d'un secteur privé, longtemps comprimé ou marginalisé (notamment dans l'agroalimentaire et les services). En revanche, les secteurs manufacturiers et sidérurgiques ont continué à recevoir des subventions importantes dans le cadre d'une politique de restructuration industrielle.

Parallèlement, un vaste programme de privatisations a été mis en place, mais le bilan est, à ce jour, encore mitigé : la situation financière des entreprises publiques ainsi que leur taille, l'absence d'une stratégie cohérente, les résistances internes (cadres des entreprises et syndicats) et, enfin, l'absence de visibilité pour les investisseurs ont entraîné de nombreux retards^{xxx}.

L'Algérie devient le seul pays de la région à avoir attribué trois licences, ouvrant ainsi le marché des télécoms à la concurrence^{xxxi}. On peut également noter une réorientation des IDE sur le marché domestique à travers la multiplication des projets de développement des transports et des infrastructures. Les secteurs attirant le plus d'IDE sont l'énergie, suivi par les télécommunications et le tourisme.^{xxxii}

Problématique de la relance d'un développement durable et equitable liés au climat d'Investissement Direct Etranger en Algérie

Par ailleurs, l'Algérie souffre d'un déficit d'image et de communication à l'étranger, déficit caractérisé par une absence de visibilité de la politique nationale d'investissement, en grande partie liée à l'indisponibilité d'informations qualitatives sur les flux et tendances des IDE par secteur et par pays d'origine, à un manque de coordination entre les différents acteurs de l'investissement, à une lenteur dans les procédures administratives, à un risque financier élevé (faillite de banques privées), à une économie informelle grandissante, à des difficultés d'accès au foncier industriel et, enfin, à des retards considérables en termes d'infrastructures (télécommunications, eau, électricité, aéroports, etc.).

L'ensemble des spécialistes ont établi un constat unanime pour la dépendance sur l'économie algérienne vis-à-vis de l'hydrocarbure. Cette situation représente un réel danger pour les générations futures de notre pays ; Puis que l'économie nationale est basée sur une richesse qui possède deux caractéristiques principales :

- ✓ La non pérennité, s'agissant d'énergie fossile donc non renouvelable et les réserves algérienne en les matières sont estimées au plus à 30 ans au rythme d'exploitation actuelle ;
- ✓ La volatilité résultant de l'extrême sensibilité des hydrocarbures aux facteurs géostratégiques avec pour conséquence une instabilité des prix.

Conclusion

Le présent travail nous a permis d'affiner la connaissance sur le climat et la nature des investissements directs étrangers en Algérie.

Notre pays n'arrive pas à profiter des avantages offerts ni par sa proximité géographique avec l'Europe ni par ses réserves énergétiques pour attirer davantage de capitaux étrangers. A part le secteur des hydrocarbures et celui des télécommunications, l'Algérie ne semble guère intéresser les investisseurs étrangers.

La raison première qui s'est imposée à nous pour exprimer ce constat, réside dans les lourdeurs administratives et les contraintes bureaucratiques générées par une administration très imprégnée de la culture de l'économie centralisée. Par ailleurs, les changements fréquents dans le cadre juridique de l'investissement ont introduit un sentiment d'insécurité juridique fort dommageable.

En soutenant que l'Algérie attire principalement des IDE de type spéculatifs, comme les investissements dans l'immobilier, le tourisme, qui sont très peu capitalistique et qui génèrent des profits immédiat et important. Sur cette base, il convient de mettre en relief l'attitude des pouvoirs public qui ont décidé devrait a la transformation des IDE en donnant la prive lance aux investissements productive et a ceux permettant de réaliser un véritable transfert technologie.

En conclusion, l'Algérie a plus que jamais besoin d'IDE, mais de ceux qui apporte le savoir faire technologique et non de ceux qui lorgne seulement sur les réserves de changes de notre pays. Alors pour séduire des investisseurs, surtout à s'installer ici, il faut avoir des productions hors hydrocarbures, avoir un PIB élevé, et une économie de marché. C'est le

Problématique de la relance d'un développement durable et équitable liés au climat d'Investissement Direct Etranger en Algérie

développement, et la modernisation de tous les secteurs, au niveau des technologies moderne, qu'il faut assurer, pour pouvoir réussir.

Références

- ⁱ Denis tersen et JEAN-lucbricout (1996), *investissement international*, Armand colin/masson.paris, p5.
- ⁱⁱ Manuel de la balance des paiements du FMI, 5eme édition.
- ⁱⁱⁱ OCDE (1994), *Performances des filiales étrangères dans les pays de l'OCDE*, paris, p15.
- ^{iv} Bye Maurice (1987), *Relations économiques internationales*, 5ème Edition, Ed DALLOZ, p. 694.
- ^v Muchielli Jean louis (1998), *Multinationales et mondialisation*, Ed DU SEUIL. Paris, pp. 17-18.
- ^{vi} Andrefe Wladimiri (1996), *les multinationales globales*, Ed la Découvert, Paris, p.30.
- ^{vii} Crozet Matthieu, et Koenig Pamina (2005), *Etat des lieux du commerce international - Le rôle des firmes multinationales dans le commerce international- La croissance des flux d'investissements directs*, Cahiers français, No. 325, pp.13-19.
- ^{viii} Debruecker Ronald (1995), *stratégies organisationnelles*, Ed ECONOMICA, paris, p.15.
- ^{ix} Entretien avec Mr le Professeur : BENHABIB Abderrezak, Directeur de l'école préparatoire des sciences économiques de Tlemcen, Algérie.
- Et avec Mme ZENASNI Soumia, Enseignante à l'Ecole Préparatoire des Sciences Economiques de Tlemcen, et Doctorante en Economie à l'Université de Tlemcen, Algérie (*Déterminants Et Effets Des Investissements Directs Etrangers Sur La Croissance Economique En Algérie: Analyse En Données De Pane*, colloque international. École doctorale .université Stif du 11 et 12 mars 2013.p18).
- ^x Algérie : les investissements, *les investissements en Algérie* - TRADE Solutions BNP Paribas. June 29th, 2016.
- ^{xi} Guide Investir en Algérie / EDITION 2015.KPMG ALGERIE. p23.
- ^{xii} GUERID Omar, Maître assistant chargé de cours. Faculté des sciences économiques et de gestion, Université de Biskra, *L'investissement direct étranger en Algérie: Impacts, opportunités et entraves*. Revue des Recherches économiques et managériales N°3 - juin 2008. p37.
- ^{xiii} Guide Investir en Algérie / EDITION 2015.KPMG ALGERIE. op cit .p24.
- ^{xiv} Guide Investir en Algérie / EDITION 2014.KPMG ALGERIE, op cit .p24.
- ^{xv} Abdellatif Benachenhou (2006), *Les nouveaux investisseurs*, Alpha Design, p236.
- ^{xvi} Algérie, Code des investissements, Ordonnance n°01-03 du 20 août 2001 relative au développement de l'investissement.
- ^{xvii} Examen de la politique de l'investissement en Algérie, Sur le site de la CNUCED .www.unctad.org/fr/docs .pdf p64 consulté le 25 Mai 2016.
- ^{xviii} Examen de la politique de l'investissement en Algérie. Sur le site de la CNUCED .www.unctad.org/fr/docs .pdf. p 22 consulté le 25 Mai 2016.
- ^{xix} ANDI « l'agence nationale de développement de l'investissement » <http://www.andi.dz/index.php/fr/raisons-pour-investir>
- ^{xx} Examen de la politique de l'investissement en Algérie, Sur le site de la CNUCED .www.unctad.org/fr/docs .pdf, p69 consulté le 25 Mai 2016.
- ^{xxi} Le Conseil National de l'Investissement est un organisme placé sous l'autorité du chef du gouvernement qui en assure la présidence. Il est cependant placé auprès du ministre de la Promotion de l'investissement. Il a une fonction de proposition et d'étude et est doté également d'un véritable pouvoir de décision.
- ^{xxii} L'ANDI est un établissement public à caractère administratif (EPA) doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est placée sous la tutelle du ministre de la promotion des investissements.
- ^{xxiii} Examen de la politique de l'investissement en Algérie. , Sur le site de la CNUCED. www.unctad.org/fr/docs .pdf, p89 consulté le 25 Mai 2016.
- ^{xxiv} Abdellatif Benachenhou (2006), *Les nouveaux investisseurs*, alpha design, Mai, p236.

***Problématique de la relance d'un développement durable et équitable
liés au climat d'Investissement Direct Etranger en Algérie***

^{xxv} GUERID Omar, Maître assistant chargé de cours, Faculté des sciences économiques et de gestion, Université de Biskra, *L'investissement direct étranger en Algérie: Impacts, opportunités et entraves*, Revue des Recherches économiques et managériales N°3 - juin 2008. p37.

^{xxv} Guide Investir en Algérie / EDITION 2015.KPMG ALGERIE, p33.

^{xxvi} Examen de la politique de l'investissement en Algérie. Sur le site de la CNUCED www.unctad.org/fr/docs.pdf. p20 consulté le 26 Mai 2016.

^{xxvii} CNUCED. Algérie (2005), *Evaluation des capacités de promotion des investissements de l'Agence nationale de développement de l'investissement*, CNUCED-NATIONS UNIES, Genève, p8.

^{xxviii} Algérie : questions choisies. Sur le site de FMI www.imf.org.p32.

^{xxix} Fatima BOUALAM, *Les Institutions et Attractivité des IDE*, Colloque International sur l'Ouverture et émergence en Méditerranée les 17 et 18 Octobre 2008 à Rabat- Maroc, Université de Montpellier I Sciences Economiques LASER. P16.

^{xxx} CNUCED, *Examen De La Politique De L'investissement-Algérie- Nations Unies*, Conférence Des Nations Unies Sur Le Commerce Et Le Développement, New York Et Genève, 2004.p5.

^{xxxi} Abdellatif Benachenhou (2006), *les nouveaux investisseurs*, alpha design, Mai, p164.

^{xxxii} [http:// Algérie\investissement-direct-etran-ger-ide.htm](http://Algérie\investissement-direct-etran-ger-ide.htm) consulté le 30 Mai 2016.